Fiche de Données de Sécurité (FDS) File # 4671302-70

Remo's Micro

Août 5, 2022

SECTION 1: IDENTIFICATION

1.1 NOM DU PRODUIT: Remo's Micro
IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: 4671302-70

1.1 UTILISATION RECOMMANDÉE : ENGRAIS SPÉCIAL POUR LA MAISON ET LE JARDIN
RESTRICTIONS D'UTILISATION : UTILISATION CONFORME AUX RECOMMANDATIONS DU FOURNISSEUR

1.3 IDENTIFIANT INITIAL DU FOURNISSEUR : REMO BRANDS INC.
DÉPARTEMENT : REMO NUTRIENTS
ADRESSE : 22- 20295 113B AVE MAPLE RIDGE, BC V2X6E9

1.4 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE : 1-800-424-9300
EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS/CANADA : 1-703-527-3887

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION : Non classé. Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon les définitions et les critères de classification du SIMDUT 2015 (CANADA), HAZCOM 2012 (États-Unis) et NORMA OFFICIAL MEXICANA 018 (Mexique)

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

2.2.1	**PICTOGRAMMES DE DANGER :**	Non applicable
2.2.2	**MENTION D'AVERTISSEMENT :**	Pas de mention d'avertissement
2.2.3	**MENTIONS DE DANGER :**	Aucun effet significatif ou danger critique connu
2.2.4	**MISE EN GARDE :**	Non applicable

2.3 AUTRES DANGERS : Aucun connu

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE	N° CAS	%
BORE	12280-03-4	0.1-0.2
NITRATE DE CALCIUM	10124-37-5	22-23
MANGANÈSE EDTA	15375-84-5	0.4-0.5
CUIVRE EDTA	14025-15-1	0.5-0.6
FER EDDHA	148124-40-7	0.2-0.35
FER EDTA	15708-41-5	0.7-0.8
MOLYBDÈNE	10102-40-6	0.001-0.003

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 PREMIERS SECOURS

4.1.1 INHALATION : En cas d'inhalation, sortir à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.1.2 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.1.3 CONTACT AVEC LES YEUX : Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.1.4 INGESTION : Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.2 SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS :

INHALATION : Aucun effet important ou danger critique connu
CONTACT AVEC LA PEAU : Aucun effet important ou danger critique connu
CONTACT AVEC LES YEUX : Aucun effet important ou danger critique connu
INGESTION : Aucun effet important ou danger critique connu
AIGU : Aucun effet important ou danger critique connu
CHRONIQUE: Aucun effet important ou danger critique connu

4.3 ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET TRAITEMENT SPÉCIAL : Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Traitement symptomatique. Contacter immédiatement un centre antipoison si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS : Utiliser un extincteur adapté au feu environnant

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DU PRODUIT : Aucun connu

5.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS : Porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 **6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE :** Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel non indispensable et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Assurer une ventilation adéquate. Porter un respirateur adapté quand la ventilation est insuffisante. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8)

6.2 **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :** Éviter la dispersion du produit déversé, le ruissellement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les canalisations et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a causé des pollutions environnementales (égouts, voies navigables, sol et air).

6.3 **MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE :** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si le produit est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur d'élimination des déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise agréée en matière d'élimination des déchets.

6.3.1 GRAND DÉVERSEMENT : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Évacuer dans le sens opposé du vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir le déversement avec un matériau absorbant non combustible (sable, terre, vermiculite ou terre de diatomées) et le placer dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir la section 13, élimination via un contrat de gestion des déchets agréé). Un matériau absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER :** Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques et avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour enlever les vêtements potentiellement contaminés. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2 **CONDITIONS POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER :** Conserver dans le contenant d'origine ou dans un autre contenant approuvé. Conserver dans un récipient hermétique lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser le contenant. Stocker conformément à la réglementation locale. Protéger de la lumière directe du soleil et conserver dans un endroit sec, frais et bien

ventilé, à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons. Éviter la contamination de l'environnement.

7.3 **UTILISATION(S) FINALE(S) SPÉCIFIQUE(S) :** Engrais. Respecter les instructions d'utilisation.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE : Aucune directive d'exposition n'a été établie

8.2 CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS : Environnement bien ventilé

8.3 MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

8.3.1 PROTECTION DES YEUX/DU VISAGE : Utiliser des lunettes de protection

8.3.2 PROTECTION DE LA PEAU : Utiliser des gants en nitrile

8.3.3 PROTECTION RESPIRATOIRE : Un environnement bien ventilé devrait être suffisant.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

APPARENCE	Mélange rouge	**LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIBILITÉ**	Non applicable
ODEUR	Inodore	**PRESSION DE VAPEUR**	2,0-2,2KPA (17,5MM HG)
SEUIL OLFACTIF	Non déterminé	**DENSITÉ DE VAPEUR**	0,62
pH	5,8-6 SOLUTION	**DENSITÉ RELATIVE**	1,14
POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION	0°C 32°F	**SOLUBILITÉ**	Facilement soluble dans l'eau
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	100°C 212°F	**COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANOL/EAU**	Indisponible
POINT D'ÉCLAIR	N'entretient pas la combustion	**TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION**	Non applicable
TAUX D'ÉVAPORATION	0,36	**TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION**	Indisponible
INFLAMMABILITÉ	Incombustible	**VISCOSITÉ**	Indisponible

9.2 AUTRES INFORMATIONS : Pas d'informations supplémentaires pertinentes disponibles.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ : Réagit avec les matières comburantes, les matières organiques, les acides et les alcalins. Légèrement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières réductrices et humidité.
10.2 STABILITÉ CHIMIQUE : Le produit est stable
10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES : Aucune donnée spécifique
10.4 CONDITIONS À ÉVITER : Aucune donnée spécifique
10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES : Matières réductrices et humidité
10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, ne doit pas être produit.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES
11.1.1 TOXICITÉ PAR ASPIRATION : Aucune donnée n'est disponible
11.1.2 CORROSION/IRRITATION DE LA PEAU : Aucune donnée n'est disponible
11.1.3 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE : Aucune donnée n'est disponible
11.1.4 SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE : Aucune donnée n'est disponible
11.2 CANCÉROGÉNICITÉ : Aucune donnée n'est disponible
11.3 TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION : Aucune donnée n'est disponible
11.4 MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES : Aucune donnée n'est disponible
11.5 ESTIMATIONS DE LA TOXICITÉ AIGUË (ETA) : Aucune donnée d'expérimentation animale n'est disponible
11.6 STOT (toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique : Aucune donnée n'est disponible

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucun effet significatif ou danger critique connu

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS
13.1 DÉCHETS RÉSIDUELS : Les recommandations d'élimination sont basées sur le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations en vigueur et aux caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
13.2 EMBALLAGES SOUILLÉS : Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de

produit, suivre les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

13.3 **MÉTHODES D'ÉLIMINATION :** Ne pas laisser ce produit s'écouler dans les égouts. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport en vrac conformément à l'annexe de MARPOL 73/78 et au recueil IBC
TDG/DOT/IMDG/IATA : Non réglementé
ADR Non réglementé comme marchandise dangereuse
RID Non réglementé comme marchandise dangereuse
ADN Non réglementé comme marchandise dangereuse
IATA Non réglementé comme marchandise dangereuse
IMDG Non réglementé comme marchandise dangereuse
TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC : Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EXEMPTION ACIA: 48850IQ
Numéro d'exportation ACIA # 11605230
LCPE - Non réglementée
TSCA (TOXIC SUBSTANCE CONTROL ACT) : Tous les composants sont listés ou exemptés
EPA : Non réglementé
Ce produit n'est pas répertorié en Australie (AICS, Europe (EINEC), en Corée (TCCL), au Japon (METI) et aux Philippines (RA6969)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS PRÉPARÉE PAR : REMO BRANDS INC.
DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION : Août 2022
RÉVISION 7

Remo Brands Inc.
#22 - 20295 113B Ave.
Maple Ridge, BC, V2X 6E9